

**SUD  
OUEST**

[www.sudouest.fr](http://www.sudouest.fr)

Les suppléments du quotidien

**SPÉCIAL CHASSE DANS LES LANDES**

Les chasseurs,  
sentinelles de la nature

Supplément gratuit au journal du jeudi 21 avril 2016. Ne peut être vendu séparément

# Les chasseurs, acteurs

ENVIRONNEMENT La Fédération des chasseurs des Landes (FDC 40) est agréée association de protection

## La faune sauvage aux petits oignons

**POUYDESSEAUX**  
Créé en 2005 par la Fédération des chasseurs des Landes, le centre Alca Torda soigne les animaux sauvages, malades ou blessés

Quatre bébés hérissons d'à peine sept jours, les yeux encore clos sur le monde qui les attend, somnoient en tas dans une caisse molletonnée. Leur voisin de nurserie – un jeune merle tombé trop tôt du nid – tente de se ragaillardir sous une lampe chauffante. Dans l'infirmerie juste à côté, une cinquantaine de tortues d'Hermann gambadent sur le sol recouvert de sciure. Saisies chez un particulier, elles ont été placées en quarantaine le temps de leur traitement antiparasitaire. Dehors, perchées en haut d'un chêne, deux jeunes chouettes hulottes récemment relâchées ont du mal à s'éloigner de ceux qui les ont sauvées.

Des animaux malades ou blessés, d'ici et parfois d'ailleurs, derrière chaque porte et dans tous les coins, dans des salles de soins ou en volières extérieures, en train de se remplumer ou en attente d'être rendus à la liberté... Voilà résumés la raison d'exister et le quotidien d'Alca Torda, centre de soins de la faune sauvage créé en 2005 par la Fédération des chasseurs des Landes (FDC 40), à Pouydesseaux, à 15 kilomètres à l'est de Mont-de-Marsan.

### Marée noire et mobilisation

Alca Torda est tout à la fois le fruit de drames et de réussites. Les drames, ce sont les marées noires sur les côtes bretonnes et espagnoles, suite aux naufrages de l'« Erika » en 1999 et du « Prestige » en 2002. Les réussites, c'est la mobilisation exceptionnelle de dizaines de bénévoles pour sauver le maximum d'oiseaux mazoutés. La FDC 40 met du personnel, des locaux, du matériel et des moyens à disposition de l'Union française des centres de sauvegarde. À Pouydesseaux, elle

accueille l'Unité mobile de soins aux oiseaux mazoutés et son équipe, ainsi que des spécialistes américains.

Trois ans après le « Prestige », la Fédération des chasseurs des Landes décide d'inscrire ces actions de sauvetage et de soins dans la durée. Le centre prend place dans la Maison de la chasse de Pouydesseaux et prend le nom scientifique du pingouin torda (alca torda), dont les populations payent un lourd tribut à chaque marée noire. Pas besoin de l'homme pour infliger de lourdes pertes. La nature peut être sans pitié. Durant l'hiver 2014, pas moins de cinq tempêtes balayent la côte atlantique. Entre janvier et mars, Alca Torda recueille près de 500 oiseaux marins épuisés. 100 ont pu être sauvés et 62 relâchés.

### Permanents et bénévoles

En dehors de ces événements exceptionnels, Alca Torda recueille en moyenne 500 animaux mazoutés, blessés, malades ou abandonnés par an : 5 % de reptiles, 15 % de mammifères et 80 % d'oiseaux, dont une majorité de passereaux et de rapaces, diurnes ou nocturnes. Entre 25 % et 40 % des animaux parviennent à être sauvés et relâchés selon les années.

Pour requinquer tous ces pensionnaires, Alca Torda emploie sept permanents à plein-temps (emplois d'avenir, services civiques, etc.). « Le centre ne pourrait fonctionner sans les bénévoles. Il y en a entre deux et six sur le site, chaque jour de la semaine, pour soigner directement les animaux ou entretenir le matériel. Sans compter notre réseau de convoyeurs qui rapatrient les animaux du lieu de leur découverte jusqu'à Alca Torda », explique Tristan Le Callonec, qui précise que tout bénévole sera toujours le bienvenu.

« Déjà reconnue pour son savoir-faire et son expertise, le centre remplit de plus en plus une mission sociale. Alca Torda accueille beaucoup de jeunes en difficultés, en rupture avec la société ou leur famille, constate Régis Hargues, le directeur de la FDC 40. Travailler pour les animaux leur fait beaucoup de bien. »

**Benoît Martin**



## Le gîte sous couvert de la loi

■ En 2013, le centre de soins Alca Torda est aussi devenu centre d'accueil pour animaux exotiques ou indigènes victimes de trafic, capturés et détenus illégalement. « C'est la seule structure en France à être spécifiquement équipée pour remplir cette mission, dans le strict respect des procédures », assure Régis Hargues, le directeur de la FDC 40.

Les saisies douanières d'animaux exotiques, en provenance directe des pays chauds, dans un aéroport ou sur l'autoroute, sont très rares. Le plus souvent, l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) ou la gendarmerie saisissent, chez des particuliers ou des professionnels, des espèces protégées détenues sans autorisation ou dont la provenance est douteuse, voire frauduleuse. En juillet dernier par exemple, la structure de soins landaise est partie chercher dans la Manche une soixantaine de perroquets confisqués par la justice à un éleveur condamné pour achat, vente et détention d'espèces protégées. « Il faut bien faire la distinction entre des animaux saisis, placés chez



Un ara ararauna. ARCHIVES N. LE LIÈVRE

nous le temps de la procédure judiciaire, et les animaux confisqués, qui ont déjà fait l'objet d'une décision de justice », précise Tristan Le Callonec, le responsable du centre Alca Torda.

Soit la justice condamne un propriétaire mais décide de lui rendre ses animaux : le centre lui présente alors la note pour le gîte et le couvert. Soit la justice condamne et ordonne la confiscation des animaux : Alca Torda leur cherche alors une place chez des particuliers détenteurs des installations

et des autorisations adéquates, dans des parcs zoologiques ou des centres de conservation pour les espèces les plus rares.

Pas besoin d'être un perroquet coloré d'Amazonie pour être protégé par la loi. Bouvreuil pivoine, pinson des arbres, linotte mélodieuse... Tous ces passereaux de nos campagnes sont interdits de capture et de détention. Très prisés par certains éleveurs qui piétinent sans scrupule la nature et la loi pour assouvir leur passion, ces espèces dites indigènes sont elles aussi victimes de trafic.

Amazones verts, aras rouges ou bleus, perruches jaune d'or, cacatoès blancs à la huppe rose... Plus d'une centaine d'oiseaux, en attente d'un avenir, sont actuellement choyés par Alca Torda, dans l'une des 15 volières extérieures de plusieurs mètres de long. Quelques-uns sont gardés à l'intérieur dans de grandes cages, comme ce cacatoès. Élevé à la main et apprivoisé, le psittacidé au psychisme développé a besoin de papouilles à intervalles réguliers pour ne pas déprimer.

**B.M.**

### Fonds de dotation

## ALCA TORDA BIODIVERSITÉ

J'adhère à la préservation de **MON** environnement,

Je donne sur [www.centrealcatorda.com](http://www.centrealcatorda.com)

Pour nous joindre : **06 83 44 34 66**

[claire.dauga@alca-torda.org](mailto:claire.dauga@alca-torda.org)



# s de la biodiversité

de la nature depuis 1978. Quand l'intérêt écologique recoupe l'intérêt cynégétique



En mars 2015, les équipes d'Alca Torda et les gardes de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage relâchent des passereaux capturés illégalement. PHOTO ARCHIVES PASCAL BATS / « S. O. »

## Un fonds pour agir à fond

**FINANCEMENT**  
La FDC 40 a créé un fonds de dotation pour amplifier ses actions

Sauvegarder des zones humides, soigner la faune sauvage, accueillir les espèces protégées victimes de trafic... Pour consolider ses missions « historiques » et développer d'autres actions de protection de l'environnement et de sensibilisation à la défense de la biodiversité, la FDC 40 a créé, il y a deux ans, le fonds de dotation Alca Torda biodiversité.

Il s'agit d'un outil simple et souple pour lever des moyens financiers. Ce fonds se crée aussi facilement qu'une association et s'abonde comme une fondation. Comme la fondation reconnue d'utilité publique, il peut recevoir des dons et des legs de toute nature. Les entreprises bénéficient d'une réduction d'impôts de 60 % du don et les particuliers de 66 %.

### Le pays gascon d'abord

Depuis février, Claire Dauga est chargée du développement du fonds. Elle parcourt les Landes et la région pour faire connaître Alca Torda biodiversité auprès des donateurs potentiels. Notaires, petites et grandes entreprises, salons professionnels,



Tristan Le Callonec, responsable d'Alca Torda, avec l'une des 150 tortues actuellement accueillies au centre. PHOTO N. LE LIEVRE

foires expositions, Fête de la chasse et de la pêche, marchés... La prospection est la plus large possible.

La FDC 40 sait que la concurrence est rude dans le domaine de la philanthropie. « Nous souhaitons nous concentrer sur le local, le pays gascon, souligne Claire Dauga. L'objectif du fonds est de financer des actions simples, pragmatiques et efficaces au service d'un territoire, en prenant en compte ses acteurs. C'est ça, une écologie intelligente. » « Préserver notre environnement

commun, c'est garantir le maintien d'une identité territoriale indispensable à la structuration sociale de nos paysages », insiste Jean-Roland Barrère, président de la FDC 40 et initiateur du fonds de dotation.

L'année dernière, 12 000 euros ont été recueillis pour accroître les capacités d'accueil et le confort des volières du centre de soins Alca Torda, via un financement participatif sur le Web. Voilà qui laisse augurer un beau potentiel de mobilisation. **B. M.**

## Vachement pratique



En 2011, pour entretenir de la manière la plus naturelle qui soit des zones humides

menacées, la Fédération des chasseurs landais est allée

chercher une race bovine, elle aussi menacée. Grâce à un partenariat avec le Conservatoire des races d'Aquitaine, la réserve naturelle de l'étang de Cousseau (33) et la Sepanso, la vache marine landaise a ainsi repris pied dans les marais qu'elle entretient à moindres frais. Le troupeau grandit et atteint

aujourd'hui une quarantaine de vaches.

## Chasser, c'est aussi choyer

**GESTION** Depuis trente ans, les chasseurs protègent activement les zones humides

L'imaginaire collectif ne laisse souvent pas de place à la nuance. Les Landes ? Des plages, des champs de maïs et des forêts de pin sans fin. Les chasseurs ? Des viandards qui ne respecteraient rien. Jusqu'au cliché, il n'y a qu'un pas que les ignorants franchissent allégrement.

Les Landes, ce sont aussi des zones humides d'une grande richesse écologique. Celles des barthes de l'Adour, celles du littoral ou celles de la Haute Lande, témoignages du passé marécageux du département avant l'enrésinement. Urbanisation, agriculture, pollution, manque

d'entretien... Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, la France a perdu 70 % de ces habitats complexes, d'une grande diversité faunistique et floristique.

### Intérêt cynégétique

Situées sur la route des migrations, les zones humides landaises constituent autant de précieux territoires de gagnage pour les oiseaux. Sauf que dans les années 1980, les chasseurs ont commencé à se dire qu'il n'y en avait plus beaucoup. Ils ont décidé de s'occuper de zones humides, dans un intérêt écologique et cynégétique.

« S'ancrer dans une logique de gestion des milieux naturels et des espèces - chassables ou non -, c'est inscrire la chasse dans sa durabilité et préserver les intérêts des chasseurs », confirme Régis Har-

gues. Petit étang du Born, marais de Sabres, lagune d'Estigarde, gravières de Saint-Sever, barthe de Soorts-Hossegor... La FDC 40 gère aujourd'hui 27 zones humides réparties sur tout le département, soit plus de 2 000 hectares.

Achat de sites, entretien, investissements, suivi... La FDC 40 travaille main dans la main avec le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Adour-Seignanx et divers experts naturalistes. En 2015, la FDC 40 a consacré près de 250 000 euros à ses actions en faveur des milieux humides, financées à 80 % par la Région, le Département et l'Agence de l'eau Adour Garonne. La preuve que sa démarche et son savoir-faire sont reconnus. **B. M.**

**Lavigne** BOUCHERIE CHARCUTERIE TRAITEUR

Bœuf de Chalosse, veau sous la mère, agneau du Quercy, porc charcutier, canard des Landes, conserves, charcuteries maison, plats à emporter, cocktail, réception à domicile, repas d'entreprises,

**Ouvert du mardi au samedi toute l'année**

**DAX**  
183, avenue Georges-Clemenceau  
05 58 74 22 65 • www.traiteur-lavigne.com  
contact@traiteur-lavigne.com • Empressez-vous de passer commandes et réservations

sud-ouest-service's print & pack

vosre prestataire communication par l'impression

print // brochures, flyers, dépliants // pack // boitage micro-ondulé, caisses bouteilles, bag in box

st-geours-de-maremne // devis@sud-ouest-services.fr // 05 58 90 05 02

## REPÈRES

**EFFECTIFS** En 2014-2015, 22 122 Landais ont validé leur permis de chasser. Sur un département qui compte un peu plus de 400 000 habitants, cela représente 5 % de la population, contre 2 % au niveau national. Les chasseurs landais étaient 24 810, cinq ans auparavant. L'âge moyen du chasseur landais est de 56 ans.

**GESTION DU GRAND GIBIER** Atteindre les prélèvements annuels de cerfs et triennaux de chevreuils fixés par arrêtés préfectoraux, venir à bout – autant que faire se peut – du sanglier classé nuisible... Les chasseurs sont en première ligne pour assurer les équilibres agricole, sylvicole et cynégétique. Environ 820 cerfs et biches, 8 000 sangliers, 14 200 chevreuils ont été prélevés l'année dernière lors, notamment, de 9 500 battues dans les Landes.

**INDEMNISATION** En cas de dégâts agricoles causés par le sanglier ou le gibier soumis à plan de chasse, ce sont les chasseurs qui doivent indemniser les agriculteurs. 880 000 euros y ont été consacrés en 2014-2015.

**FORMATIONS** L'année dernière, 387 personnes ont suivi l'une des 90 sessions qui préparent à l'examen du permis de chasser. 258 chasseurs se sont formés à la sécurité en battue. Les formations hygiène et venaison, piégeage, chasse à l'arc et gardes particuliers concernent entre 30 et 70 chasseurs par an.

**ADDI'CHASSE** Chasser en battue, à l'approche ou à l'affût. Chasser le cerf, le sanglier ou l'alouette, dans le Tursan, la Chalosse ou sur le littoral, pour tous les chasseurs d'ici et d'ailleurs, avec des prix adaptés... C'est ce que propose Addi'Chasse en Pays landais depuis six ans. L'objectif est d'ouvrir les territoires et de rendre la chasse accessible à tous, surtout aux jeunes. Renseignements sur [www.addi-chasse.fr](http://www.addi-chasse.fr)

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** Samedi 23 avril, à 9 heures, la FDC 40 tient son assemblée générale annuelle aux arènes de Pontonx-sur-l'Adour.

## Supplément gratuit au journal du 21 avril 2016

Président-directeur général : Olivier Géroldami  
Directeur général délégué,  
directeur de la publication : Patrick Venries  
N° commission paritaire : 0420 C 86477  
Chef de projet : Audrey Ludwig  
Illustration de Une : « Sud Ouest »  
Secrétariat de rédaction : Aurélie Champagne  
Rédaction : Benoît Martin  
et Jean-Michel Deplos  
Publicité : Pierre-Emmanuel Davant  
Siège social : Journal Sud Ouest  
23, quai des Queyries, CS 20001  
33094 Bordeaux Cedex  
Tél. 05 35 31 31 31  
[www.sudouest.fr](http://www.sudouest.fr)



Depuis le 18 avril dernier, les chasseurs de gibier d'eau doivent se mettre en conformité dans le cadre du vide sanitaire.

PHOTO ARCHIVES DAVID LE DÉODIC / « SUD OUEST »

# Les chasseurs impliqués dans la veille sanitaire

**ÉPIDÉMIE** Lors de la révélation de cas d'influenza aviaire, la Fédération a démontré ses capacités à réagir face à l'épizootie. La pratique de la chasse a néanmoins été restreinte

**JEAN-MICHEL DESPLOS**

[jm.desplos@sudouest.fr](mailto:jm.desplos@sudouest.fr)

En septembre dernier, à la veille de l'ouverture générale qui s'annonçait sous les meilleurs auspices, les chasseurs landais n'auraient pas imaginé être les victimes collatérales d'un virus appelé influenza aviaire. Et pourtant, sept mois plus tard, au moment de dresser le bilan de la saison écoulée, nombreux sont ceux qui ont rangé depuis longtemps le fusil au râtelier en raison de ce fameux virus qui a considérablement écourté leur calendrier. Le 9 décembre 2015, deux arrêtés préfectoraux sont, en effet, venus restreindre la pratique de la chasse dans 63 communes du département.

## Réglementation stricte

« La faune sauvage a été désignée comme bouc émissaire, déplore le directeur de la Fédération des chasseurs, Régis Hargues. Or, l'on sait très bien que le mal vient d'ailleurs. Une fois de plus, les chasseurs ont subi des réductions non justifiées dans la pratique de leur loisir. » Depuis le 18 avril et jusqu'au 16 mai prochain, les amateurs de chasse au gibier d'eau sont maintenant soumis aux

exigences du vide sanitaire pour éradiquer le virus de la grippe aviaire. Dans le département, 60 contrôles échantillonnés sont en cours, au hasard, afin de s'assurer que les obligations réglementaires existantes sont bien appliquées.

**« La faune sauvage a été désignée comme bouc émissaire. Or, l'on sait très bien que le mal vient d'ailleurs »**

« Il doit y avoir une séparation stricte entre les appelants et les oiseaux domestiques ou sauvages détenus en captivité, donc des oiseaux d'élevage ou d'agrément, explique Régis Hargues. Le matériel d'alimentation et d'abreuvement des appelants doit leur être strictement réservé. Par ailleurs, la personne qui s'occupe des appelants doit changer de vêtements, de bottes et se laver les mains avant de s'occuper d'autres oiseaux. »

Une majorité de détenteurs d'appelants est d'ores et déjà en règle et un délai pour mise en conformité avec un nouveau contrôle sera accordé pour les autres.

« Depuis le début, dans ce dossier, nous avons le sentiment que le rôle de veille sanitaire assuré par les chasseurs ces dernières années a été dénigré », constate Régis Hargues, qui n'hésite pas à rappeler les actions menées sur des espèces comme le sanglier, le chevreuil, le cerf et le renard.

## Une sérothèque

En effet, comme d'autres fédérations, la FDC 40 a constitué une sérothèque et fournit ses données à la commission sanitaire et bien-être animale de la Fédération nationale des chasseurs (FNC). L'objectif est de recueillir des échantillons de sang d'animaux, juste après la chasse, de les centrifuger rapidement puis de conserver chaque sérum obtenu au congélateur, en ayant préalablement noté les éléments d'identification de l'échantillon. L'ensemble des sérums est conservé plusieurs années au congélateur et certains tubes peuvent être ressortis pour rechercher telle ou telle maladie, en remontant dans le passé. Les sérums ne sont pas systématiquement analysés. Ils sont conservés dans de bonnes conditions pour servir de patrimoine sanguin

de la faune sauvage, représentatif de chaque année de prélèvement.

« Nous souhaitons travailler sur le long terme, à l'aide d'une banque de données fiable, observe encore Régis Hargues. Nous suivons de près la problématique liée à la tuberculose chez le sanglier et le blaireau. »

Les chasseurs landais sont en étroite relation avec le réseau Sagir, chargé de la surveillance épidémiologique des oiseaux et des mammifères sauvages terrestres. Ces observateurs (chasseurs, techniciens des fédérations, agents de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage) ont pour mission de détecter précocement l'apparition de maladies nouvelles pour la faune sauvage, ainsi que les agents pathogènes transmissibles à l'homme et (ou) partagés par la faune sauvage et les animaux domestiques. Ils doivent aussi surveiller les effets aigus non intentionnels de l'utilisation agricole des produits phytopharmaceutiques sur les oiseaux et mammifères sauvages. « Cela démontre bien la capacité des chasseurs à se mobiliser pour obtenir des données. Aujourd'hui, le sujet sanitaire est une priorité au sein de notre fédération », conclut Régis Hargues.



**FDC 40**  
FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE  
DES CHASSEURS DES LANDES

Fédération départementale des chasseurs des Landes  
111, chemin de l'Herté, BP 10, 40465 Pontonx-sur-l'Adour  
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h  
Pour nous joindre : 05 58 90 18 69  
[contact@fdc40.fr](mailto:contact@fdc40.fr)

Suivez toute notre actualité sur [www.fedechasseurslandes.com](http://www.fedechasseurslandes.com) ainsi que sur **facebook** ou bien **twitter @fdc40**

